BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2482

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

918 249 384 RCS Cannes.
PROCALL TELECOM.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : Résidence Eburneen, 14 Avenue de la Roubine Cannes la Bocc Cannes la Bocca, 06150 Cannes.
Origine du fonds : Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 400000 EUR.
Etablissement : Etablissement secondaire.
Activité : Achat vente location importation exportation de tous matériels de télécommunication bureautique informatique accessoires et périphériques Achat vente location importation exportation de tous matériels de télécommunication bureautique informatique accessoires et périphériques.
Adresse : 6, Avenue Gambetta, 83400 Hyères.
Précédent propriétaire : 451 201 677 RCS Toulon. **VEGA DIFFUSION.**
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2022.
Publication légale : Travaux Publics et Bâtiments du Midi *du* 11 octobre 2022.
Oppositions : Cabinet LEGIS CONSEILS 20, boulevard Carnot - 06400 Cannes pour la correspondance et 6 Avenue Gambetta - 83400 Hyères pour la validité..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 20/09/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE TOULON le 05/10/2022, Dossier 2022 00074421. Référence : 8304P04 2022 A 02873. Adresse de l'ancien propriétaire : 13 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON. Adresse du nouveau propriétaire : Résidence Eburneen 14 Avenue de la Roubine Cannes la Bocc CANNES LA BOCCA 06150 CANNES. Acte sous seing privé en date du 20/09/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE TOULON le 05/10/2022, Dossier 2022 00074421. Référence : 8304P04 2022 A 02873. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..